

OPTION THEATRE FACULTATIVE LYCEE DES HORIZONS – 2^{nde} et 1^{ère}

Fiche d'informations

Le fonctionnement de l'option

L'encadrement est assuré par un **professeur** et par un **comédien professionnel**. Il obéit à certaines règles directement liées aux objectifs fixés par l'Education Nationale. L'option est notée en contrôle continu pour le **baccalauréat**.

Notre **objectif est triple** :

- Former le regard critique des élèves
- Enrichir leur culture générale
- Leur permettre une pratique du jeu
- Travailler la maîtrise de l'oral

Il est donc nécessaire **d'assister aux spectacles** ; diversité et qualité président à leur sélection, des comptes rendus sont exigés des élèves.

Les sorties se déroulent en soirée, à ANDREZIEUX-BOUTHEON, à LA RICAMARIE ou à proximité ; les déplacements sont encadrés par les professeurs de l'option.

Les spectacles et les transports sont financés par le Pass'réunion (30 €) + une participation des familles (30€, chèque à l'ordre du lycée des Horizons) + une participation du lycée.

Elle débouche sur la **présentation de travaux** avec participation obligatoire.

L. PAULET et V. LACOUR



COUPON-REPONSE OPTION THEATRE

Coupon à rapporter **impérativement** au lycée **avec le dossier d'inscription** de l'élève.

Nom/prénom de l'élève :

Souhaite s'inscrire à l'**option théâtre** **oui** **non**
(entourer la bonne réponse)

et **s'engage à être assidu aux cours, aux soirées et aux présentations.**

Signature de l'élève et de ses parents :